

Opération SOM'PROPRE

Le village de Toeufles participait, le 19 mars dernier, à l'opération SOM'PROPRE organisée par les fédérations de Chasse et de Pêche du département.

Une toute petite quinzaine de participants pour notre commune mais une équipe bien motivée qui a sillonné rues et sentiers pour collecter les papiers, canettes, cartons, et autres débris...parfois même de vieux matelas (!!) jetés sur notre territoire.



Bilan: un peu plus d'une tonne de déchets ont été collectés au total par les 7 communes (sur 12) de la CCVV ayant participé à ce mouvement.

Atlas paysage et patrimoine de Toeufles

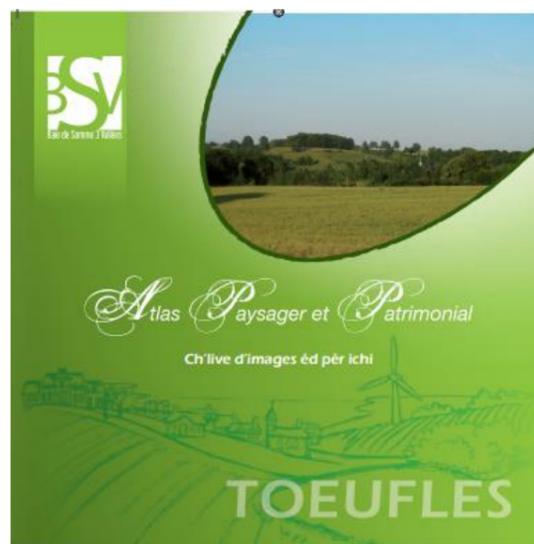
Un an après la première réunion donnant le coup d'envoi à la réalisation de cet ouvrage, la **présentation de l'Atlas de Toeufles** a eu lieu le Lundi 11 Avril dernier à l'Ecole.

Marion Bonvarlet, Baie de Somme 3 Vallées, a présenté les grandes lignes du travail réalisé et les principaux sujets évoqués dans ce document devant un public composé notamment des habitants s'étant impliqués dans la réalisation de l'Atlas en accompagnant Madame Bonvarlet à la découverte du village et de ses particularités.

Le Maire de Tours et son adjoint, Messieurs Blondel et Hetroy, étaient également présents car intéressés par cette initiative de notre commune.

Une cinquantaine d'exemplaires ont été imprimés et sont disponibles en Mairie pour les habitants souhaitant acquérir ce livret.

Cet Atlas sera également disponible en version numérique sur le site internet de Toeufles.



LES DATES À RETENIR

2ème semestre 2016

Samedi 27 Aout

Voyage municipale à Honfleur

Samedi 19 Novembre

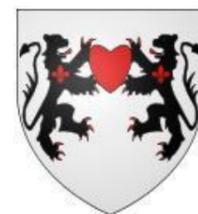
Soirée Beaujolais

Prochain numéro :
Fin d'année 2016

Directeur de la Publication:

Christian MAGNIER

Imprimé par nos soins



COMMUNE DE TOEUFLES

D'argent aux deux lions affrontés de sable, armés et lampassés de gueules, chargés chacun sur l'épaule d'une fleur de lys du même, soutenant un cœur aussi

AU FIL DE LA TRIE...

Bulletin municipal



Discours prononcé par le maire, Monsieur Christian MAGNIER, lors du repas des Aînés

Comme tous les villages ou les bourgs de zones rurales, Toeufles n'échappe pas aux statistiques et notre pyramide des âges réserve la part belle aux aînés. Mais comme tous les villages, nous apprécions tous le calme et le bien-être dans notre commune, où il fait bon vivre. Ces deux raisons confortent le Conseil Municipal dans sa volonté de maintenir ce temps fort de lien et d'unité, qui trouve à votre égard une seconde résonance lors de la distribution des colis à celles et ceux qui sont électeurs de la commune en fin d'année.

Chaque année, en préparant ce mot, je ne peux m'empêcher d'avoir 2 craintes : celle de la page blanche, et celle d'être trop long.

La longueur cette année sera réduite, pour une raison dont nous pouvons tous nous réjouir : aucun décès n'est venu endeuiller notre communauté au cours des derniers mois. Je voudrais néanmoins, que nous ayons un temps de pensée pour les habitants de notre commune dont l'état de santé ne leur permet pas d'être à nos côtés, pour celles et ceux qui traversent une épreuve morale, personnelle ou professionnelle compliquée.

Une fois n'est pas coutume, j'espère, le représentant de l'Etat que je suis y associe toutes celles et ceux de notre nation et au-delà, qui ont eu à souffrir et souffrent encore du vent de folie qui souffle sur la planète, ainsi que nos soldats, policiers et gendarmes qui sont mobilisés au plus haut point. La cérémonie du 8 mai aura un écho particulier pour eux. Nos générations sont les dernières à avoir connu des conflits majeurs et personne ne sait mieux que vous le prix du sang et des larmes et surtout aujourd'hui, journée des déportés pour lesquels nous observons une minute de silence. Passons si vous le voulez bien à des propos plus légers.

Pendant que les cantons et que les intercommunalités se perdent dans la loi Notre, notre commune demeure un lieu de vie et de décision inchangé. Au passage, la loi sur la réforme territoriale s'appelle la loi NOTRE, la nouvelle organisation des territoires et de la république, mais à force de fréquenter bon nombre de cercles de décideurs, on aurait mieux fait de l'appeler la loi Mienne car tout le monde veut tirer la couverture sur soi... Mais bon, c'est ainsi, et nous allons suivre ce mouvement avec l'exigence pour la commune de ne pas perdre au change en considération, budgets ou services.

C'est ainsi que notre commune poursuit son bonhomme de chemin. L'année écoulée a été surtout marquée par les travaux sur la salle polyvalente. Il y'a bien sûr l'extérieur, mais aussi l'aménagement d'une cuisine équipée au mieux pour permettre d'améliorer encore notre qualité d'accueil pour ceux qui l'occupent. Les habitants du village sont bien sûr prioritaires et privilégiés, mais y sont bienvenus également ceux des villages alentours... N'hésitez pas à le dire autour de vous si des membres de votre famille ou de votre entourage envisagent d'organiser une soirée festive. Le pire qu'on pourrait faire à présent à notre salle polyvalente, c'est de ne pas s'en servir !

Il y'a aussi le projet de déplacement de la Mairie à côté, dans le local de l'ancien café. Ce n'est pas pour servir des bières pendant les permanences, mais simplement pour répondre à l'obligation d'accès aux personnes à mobilité réduite, en gardant un équilibre budgétaire et fonctionnel pour la Mairie. Les espaces restants ou libérés pourraient servir de logements, et nous aurions Mairie et salle polyvalente attenants, donc pas besoin de se déplacer de l'un à l'autre. Si certains d'entre vous étaient intéressés pour des noces de Chêne, ce serait donc utile... Mais ne soyez pas trop pressés : je vous ai expliqué les intérêts pour nous tous : ils sont évidents. A présent, il nous faut passer aux étapes de devis, budgets et subventions qui sont un circuit beaucoup plus long... Donc, pour l'heure, ce déménagement n'est plus une simple idée, mais ce n'est toujours qu'un projet. Il est loin d'être réalisé.

Enfin, dernier point sur lequel je voulais échanger avec vous. Au cours des prochains mois, notre employé communal, Jean Pierre Calais, prendra sa retraite. Avec le facteur et les commerçants itinérants, je sais l'importance de l'employé communal dans l'entretien des liens humains dans la commune. Au sein du conseil municipal, nous avons constitué un comité de recrutement avec lequel nous avons reçu plusieurs candidats, dont plusieurs présentaient un profil intéressant et motivé. Je me suis mis en retrait de la décision finale, car des liens de parenté par alliance existent l'un d'entre eux et moi. Le comité de recrutement a donc choisi, et il a retenu la candidature de Luc Hazard, qui prendra ses fonctions dans quelques semaines. Je vous demanderai bien sûr de lui réserver le meilleur accueil, il est au service de nous tous.

Mais surtout d'ici là, je souhaite que vous puissiez témoigner à l'égard de Jean-Pierre vos remerciements : personne dans le village ne peut lui reprocher un quelconque manque d'implication, de courage ou de disponibilité. Et si bien sûr la qualité du travail compte pour ce poste, les valeurs humaines dans une modeste commune comme la nôtre sont toutes aussi importantes.

Au sommaire de ce numéro

Actualités municipales :

- Repas des Aînés : 30 Avril 2016
- Décision CCAS
- Concours des villes et villages fleuris

Actualités du village :

- Opération SOM'PROPRE
- Atlas paysage et patrimoine

Mariages et naissances

Repas des Aînés

Comme chaque année, nos aînés se sont retrouvés à la salle des fêtes récemment rénovée, le 24 avril dernier, autour d'un savoureux repas préparé par la Drucatière. La bonne humeur était au rendez-vous.

Décision du CCAS

Lors de sa dernière réunion ordinaire, en date du 5 avril 2016, les membres du CCAS ont décidé d'attribuer, à compter de cette date, aux enfants nouveaux nés de la commune et habitants la commune le jour de la naissance un bon cadeau naissance d'un montant de 50 € à utiliser au magasin AUBERT à Abbeville.

Ils ont également décidé d'attribuer à chaque jeune diplômé, une fois dans sa scolarité hormis le Brevet des Collèges, un bon d'achat d'une valeur de 70 € à utiliser chez ABC Informatique à Abbeville ou à la librairie Ternisien-Duclercq à Abbeville.

Concours des villes et villages fleuris

Pour la troisième année consécutive, le village s'est inscrit au concours des villes et villages fleuris.

Le passage du Jury local, le 31 mai dernier, a été l'occasion de présenter le bilan des différentes actions réalisées sur la commune pendant l'année, et de mettre en avant l'implication des habitants du village qui ont fait l'effort de fleurir leur devant de maison ou leur trottoir pour le plaisir de tous.

Ce bulletin est, en effet, l'occasion de rendre hommage à tous ceux qui, d'une façon ou d'une autre, participent à l'embellissement et au fleurissement de notre commune. Certains réalisent de belles rénovations d'un patrimoine bâti légué par nos anciens dont la beauté et la force n'est plus à démontrer, d'autres présentent aux passants de beaux jardins, des trottoirs fleuris, enfin certains habitants n'hésitent pas à soulager le travail de notre employé communal en profitant de la tonte de leur pelouse pour tondre également la portion de trottoir devant leur maison. **Qu'ils en soient tous vivement remerciés !**

Cette visite a également permis de **rendre hommage à Monsieur Calais**, qui vient de nous quitter, après 9 années au service de Toeufles. Sa participation aussi bien en termes d'initiatives et de conceptions que de réalisations des différents ouvrages réalisés sur les espaces verts de la commune est à saluer.

Monsieur Hazard l'a remplacé depuis le 5 juillet et nous lui souhaitons la bienvenue. Que chacun sache lui réserver le meilleur accueil possible.

En 2014, lors de sa première candidature, le village a procédé à la consultation de partenaires essentiels pour définir un projet d'aménagement en cohérence avec le territoire, notamment en sollicitant l'intervention d'organismes comme le CPIE pour un avis sur le maintien, voire le développement de la biodiversité sur la commune, et comme le CAUE pour un conseil sur l'aménagement paysager du village et de ses hameaux.

Pour la première fois cette année, notre village a été sélectionné par ce jury pour être soumis à la visite du jury départemental dont la mission est de retenir les villages méritant un classement « fleur ». Si le résultat de cette visite, qui a eu lieu le 18 juillet, n'est pas encore connu à cette date, c'est néanmoins une grande satisfaction pour nous que le travail accompli ces dernières années soit reconnu. Nous savons être sur la bonne voie et peut-être une première fleur nous sera attribuée, cette année ou l'an prochain !!

Les réalisations de la commune en 2015-2016 concernant **l'amélioration du cadre de vie des habitants** : **Inscription du village à l'opération SOM PROPRE, réalisation** par Baie de Somme 3 vallées de l'Atlas de Toeufles, **suppression de la cabine téléphonique** dégradée et usagée sur la place du village, **remplacement des têtes de lampadaires** pour un visuel homogène avec choix d'un mode d'éclairage basse consommation respectueux de l'environnement (développement durable), **enduit du mur en parpaings de la salle des fêtes** coté rivière, **mise en peinture, vert foncé mat, des poteaux indicateurs** sur une partie de la commune, permettant une meilleure intégration dans le paysage, **installation de 3 panneaux réalisés par les élèves de l'école de Toeufles** pour inciter les automobilistes à réduire leur vitesse dans la traversée du village.

Les initiatives de la commune en 2015-2016 pour le **fleurissement du village** : **Création de massifs fleuris au niveau des panneaux d'entrée du village et de ses hameaux** en noisetier tressé et **plantation de pieds de Lilas** à chaque entrée du village en référence à la fête du Lilas qui était l'usage à Toeufles dans le passé, **plantation de bandes de prairie fleurie (SOM FLEURS)** sur le hameau de Rogeant le long de la D22, **installation de plantes grimpantes et d'arbustes autour du point de collecte** de tri sélectif pour un masquage végétal de ce point noir du village (la mise en peinture gris foncé mat des panneaux de bois est prévue en 2016), **fleurissement de trottoirs et du mur en parpaing en bordure du terrain de football** afin d'aménager un chemin de promenade entre ce mur et la haie de peuplier, **renforcement de la démarche « zéro phyto »** village et cimetière (utilisation des vivaces) et du **fauchage raisonné, plantation de framboisiers et de pieds de fraisiers** sur le hameau de Chaussoy au niveau du passage du GR125, **plantation de rosiers au pied des panneaux** réalisés par les enfants et **d'arbustes et rosiers buisson** devant le transformateur de la rue de l'église.

En 2016-2017, nous avons pour projet :

- **L'installation de claustras en bois** pour dissimuler les déchets de tonte sur Toeufles (au bout du terrain de football) et sur Rogeant
- **L'implantation de bancs** le long de la Trie, à proximité de la salle des fêtes, sur la petite place de la rue du haut de Rogeant, et sur la place de Chaussoy.
Le hameau de Chaussoy étant victime d'inondations fréquentes liées au ruissèlement des eaux de pluie depuis le bassin versant Toeufles/Acheux, l'aménagement de cette place sera mis en œuvre dès que les travaux de rétention votés par la CCVV auront été réalisés.
- **La fin du programme de mise en peinture des poteaux indicateurs et la mise en peinture des panneaux de bois du point de collecte** de tri sélectif
- **La création d'un espace paysager « jardin du souvenir et cavurnes »** dans le nouveau cimetière inspirée des recommandations du CAUE interrogé en 2016 pour la mise en œuvre de ce projet.
- **L'intensification de la plantation de vivaces au pied des arbres et la plantation d'une haie tressée** de branches de saules autour de l'abri bus de Rogeant
- **L'aménagement végétal des bords de la rivière** selon les recommandations du CAUE (plantes de berges)
- **La création d'une bordure de graminées** au pied du mur rénové de la salle des fêtes pour protéger le bas de mur des projections d'eau de pluie.
- **L'inventaire** des sentiers et chemins ruraux de la commune.



Exemple de haie de saule tressée

MARIAGES :

*Le 3 juin 2016 Dominique Carpentier et Pulcherie Garest
Le 18 juin 2016 Christophe Blond et Manon Mellier*

NAISSANCES :

*Le 14 mai 2016 Jade Cornet
Le 28 juin 2016 Lena Tavernier*

MAIRIE

14, rue de L'Eglise
80870 TOEUFLES

Mardi : 17h-19h
Vendredi : 10h-12h

Tel/Fax 03.22.26.26.95

E-mail :
mairie.toeufles@wanadoo.fr

site web :
www.communedetoefles.fr

En cas d'urgence, pour joindre
le maire
06 27 73 37 56